Trimestre 2019 n° 19
contact@sneca-briepicardie.fr

BRIE PICARDIE.COM

SNECA Syndicat National de l'Entreprise

Crédit Agricole

Octobre 2019

LE S.N.E.C.A., ACTEUR DU DIALOGUE

RETOUR SUR LES ELECTIONS

Nos élections professionnelles se sont tenues du 27/05 au 21/06 2019, le **SNECA** en est sorti grand vainqueur puisque nous avons atteint **44.21%,** seule organisation syndicale à progresser (+15%). La CFDT atteint 45.09%, la CGT 7.43% et enfin la CFTC 3.27%.

La loi sur la représentativité impose aux organisations syndicales d'obtenir aux moins 10% des suffrages au niveau local ce qui exclut la CGT et la CFTC, elles ne pourront donc pas participer aux négociations. Du fait de cette non représentativité le résultat final recalculé est le suivant :

SNECA : 49.5% et CFDT : 50.5% (en régression)

Ce qui nous donne aujourd'hui deux organisations syndicales de forces égales ayant obtenu 11 élus chacune au CSE. La CGT quand a elle obtient 1 élu.

Fort de ce constat, nous pouvions légitimement prétendre à une cogestion du CSE avec la CFDT. Lors du CSE d'installation ayant pour but d'élire les membres du bureau de celui-ci (secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier et trésorier adjoint) la CFDT a préféré conserver la gestion du CSE et les avantages qui y sont liés en faisant une alliance contre nature avec la CGT, organisation syndicale non représentative et aux valeurs opposées, en leur offrant le poste de trésorier adjoint, plutôt que de respecter le vote des salariés.

Devant ce choix, nous avons fait une déclaration officielle, en présence de Mr Rousseau, inscrite au PV du premier CSE de juillet (copie ci-jointe).

ACTUALITE SOCIALE

√ ***Offre salariés :***

Le **SNECA** a obtenu auprès de la Direction, après plusieurs demandes la baisse des taux habitat des salariés. Dans la même lignée, nous sommes en attente d'une réponse sur les taux de réaménagement et sur l'ADE des salariés.

√ ***Négociations :***

Accord sur les frais professionnels car le **SNECA** a obtenu une extension des métiers éligible au barème grand rouleur, une augmentation du barème co-voiturage (0.59 à 0.66) et la revalorisation des frais de repas et d'hôtel. L'intégralité de l'accord est à votre disposition sur People Doc.

Au niveau national nous vous rappelons aussi que le **SNECA** a été leader avec d'autres organisations syndicales de la négociation sur les salaires en ne signant pas l'accord. Après plusieurs refus de réouvrir la négociation, nous avons pu finalement contraindre la fédération à une sortie de crise en obtenant une prime de 700 € sous réserve de la publication du dispositif Macron.

√ ***Négociations à venir :***

- REC 2020
- Mutuelle
- Prévoyance décès
- Don de jours

Le **SNECA** va relancer la Direction, malgré plusieurs refus sur la prime des secrétaires de caisse locale.

√ ***Dossiers du CSE :***

Avis favorable donné sur l'agence test de SALOUEL.
Cette agence est située dans une zone d'Amiens rassemblant beaucoup de professions libérales. Elle ouvre sans client et a pour objectif la conquête. Elle va disposer de nouveaux métiers comme des « apporteurs d'affaires » et des « promoteur de la relation ».

Avis favorable sur le dossier « travail léger ».
Ce dossier consiste à la réduction, de la consommation de papier, d'armoire, des déchets et d'équipement. Sur la partie des équipements nous serons attentifs qu'il n'y a pas de sous dimensionnement en imprimante et qu'une formation soit bien dispensée à tout le monde.

CANAUX DE COMMUNICATIONS

Internet :

briepicardie-sneca.fr

Boite mail :

contact@sneca-briepicardie.fr

Facebook

Nous communiquons aussi via notre News letters, notre BP com et l'infos aux adhérents.

RESPONSABILITE - RECONNAISSANCE DES VALEURS QUE NOUS DEFENDONS POUR VOUS.
RECOMMANDEZ - SOUTENEZ - REJOIGNEZ le SNECA